



ATELIER DE RÉFLEXION
GROUPEMENT d'INTERET

FEUILLE de ROUTE



Les THÈMES 1/4

DETERMINATION DES CONTOURS ET DE L'EXISTENCE DU GROUPEMENT

1. Position du groupement au sein de l'État :

- Quel est le périmètre de votre groupement ? (les différentes activités d'un même domaine)
- Dans quelle grande catégorie se situe-t-il ? (Commercial, Non commercial, Moral et Spirituel)
- Quel est son apport à la Nation ? Son utilité publique ?
- Quel intérêt d'être autonome ? Peut-il être intégré à un autre groupement ?
- ...

2. Gestion des entrées et sorties du groupement

Décrivez le processus de recrutement :

- Qui recrute ?
- Sur quel critères ?
- Par quels moyens ?
- Où ?
- Combien de temps ça dure ?
- ...

Décrivez le processus de sortie du groupement (retraite) :

- Qui part ?
- Pourquoi ?
- Quand ?
- Sur quel critères ?
- En combien de temps se fait le départ ?
- Construisez une passerelle entre les départs en retraite et les besoins de formation du groupement
- ...

3. Modalités de transmission du savoir : la formation au sein du groupement

- Comment s'intègre la formation de votre groupement (qui est une formation spécifique) à la formation initiale et commune des nos pupilles.
- Comment s'intègre la formation de votre groupement à l'épanouissement général d'un citoyen responsable et éclairé.
- Quels sont les différents degrés de formation ?



Les THÈMES 2/4

Comment les formateurs sont-ils choisis ?

- Quelles finalités ? (diplômes, certificat ...)
- Combien de temps ça dure ?
- Où se déroule les formations ?
- ...

LA VIE DU GROUPEMENT

4. Évaluation de ses membres :

DEVELOPEMENT

- Est-ce utile d'avoir des indicateurs de qualité dans votre groupement ?
- Si oui, quels seraient-ils ?
- Peut-on évoluer au sein de votre groupement ? (passer d'une activité opérationnelle à une activité normative, administrative, ou d'évaluation financière...)
- Quelles sont les conditions pour évoluer ?
- ...

CONTROLE

- Définissez les contrôles nécessaires à votre groupement
- Qui les fait ? Quand ? Comment ? Où ? Pourquoi ?
- Quelles sont les mesures disciplinaires de votre groupement pour les personnes qui ne respecteraient pas les normes professionnelles (pénalités graduées, amendes, exclusions, obligations de suivi d'une formation, publication d'un blâme ...)
- ...

5. Évaluation de ses besoins de financement : Comment et QUI évaluent les besoins de financement et leur suivi pour :

- la création et lancement d'activité
- la Formation et les formateurs
- l'investissement
- la recherche développement (il ne s'agit pas de la *Recherche Fondamentale* qui fait partie d'un groupement autonome inclus dans la *Catégorie Non Commerciale* mais de bien de recherche DÉVELOPEMENT)
- les infrastructures
- l'administration
- le juridique (réglementation, médiateur, juge...)
- les accidents de la vie



Les THÈMES 3/4

- les retraites
- les interruptions temporaires de travail, volontaires et involontaires
- ...

6. Gestion de conflits de ses membres :

(Prise en charge par la nouvelle organisation juridique de l'Etat. Voir le schéma relatif au règlement juridictionnel des conflits)

7. Particularismes du groupement : Besoin de sécurité / de sécurisation des sites, des personnes ou des biens...

- Quels sont les particularités de votre groupement en terme de sécurité ?
- Quels sont les besoin en sécurité de votre groupement ?
- Comment les évaluez et les organisez-vous ?
- ...

8. Élaboration des normes du groupement :

Régulation de l'activité

- Comment est organisé le temps d'activité (journée, semaine, mois, année)
- Comment sont organisés les temps de repos et de congés ?
- Quelles sont les conditions (matérielles) de travail nécessaires et indispensables à la réussite et à la sécurité de l'activité ?

Établissement des normes professionnelles :

- Définissez les normes de votre activité

Évaluation du temps de travail et des conditions de travail (il s'agit de cadrer globalement les conditions de travail ; inutile de trop réglementer ce sujet, les membres devant disposer d'une certaine liberté quant à la gestion de leur temps de travail et des moyens qu'ils y mettent). EN REVANCHE, 2 jours de repos sont obligatoirement proposés pour tous dans tous les GROUPEMENTS (=droit commun et santé publique)

...

9. Evaluation de l'activité du groupement dans son environnement humain et naturel

- Quels sont les conflits d'intérêts inhérents à votre groupement ?
- Comment faut-il les prévenir et les traiter ?
- ...



Les THÈMES 4/4

10. Gestion des déchets et autres pollution éventuellement générés par l'activité du groupement et de ses membres

- Comment allez-vous organiser la gestion des déchets et des pollutions produites par votre groupement ?
- Allez-vous organiser le recyclage des déchets, la dépollution des sites ...?
- Allez vous participer, initier et/ou abonder le financement de la recherche fondamentale (groupement d'intérêt inclus dans la *Catégorie Non Commerciale*) dans le domaine qui vous occupe.
- ...
